



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Formation professionnelle

Question écrite n° 13928

Texte de la question

M Bernadette Isaac-Sibille attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur la nécessité de former les futurs enseignants aux NTE (nouvelles technologies éducatives). En effet, sans cette formation, la formation continue n'est qu'un pis-aller. Elle lui demande donc quels sont ses projets sur la question.

Texte de la réponse

Reponse. - La loi d'orientation prévoit dans son article 16 la création, dans chaque académie, d'un institut universitaire de formation des maîtres. Une réflexion est engagée au ministère de l'éducation nationale sur ce sujet, réflexion à laquelle sont associés tous les partenaires. C'est dans ce cadre que tout naturellement la réflexion sur les nouvelles techniques éducatives devra trouver sa place.

Données clés

Auteur : [Mme Isaac-Sibille Bernadette](#)

Circonscription : - Union du Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13928

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 1989, page 2506